

PROFIL DE POSTE – Couvreur zingueurs

TYPE DE CONTRAT

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage de 12 à 13 mois, portés par le GEIQ BTP 42 pour ses entreprises adhérentes – alternance au COMPAGNONS DU DEVOIR à La Talaudière.

Objectifs. Les entreprises de Couverture-zinguerie recrutent, **avec la volonté de pérenniser les postes à l'issue**, par les entreprises adhérentes du GEIQ BTP 42 (LANA Sarl ; JB MASSARDIER ; BEAUFILS ; Tony JUIN SAS ; SUPER 42 ; LIBERCIER ; SERRAILLE ; etc.). Pendant les contrats d'alternance, les salariés évolueront sur les chantiers de la région roannaise, Stéphanoise ou lyonnaise. Les grands déplacements sont rares. **Un CARED est mobilisé en amont, à compter du 01/03/2021.**

PROFILS

Femme/homme à partir de 18 ans, ayant la volonté de se former au métier de couvreur- zingueur.

Savoir-être : être attentif et à l'écoute, faire preuve de réflexion, être minutieux, être ponctuel et dynamique. Avoir le sens de l'anticipation et de l'organisation. Avoir des capacités d'adaptation (en fonction des caractéristiques des différents chantiers). Respecter les règles contraignantes de sécurité, savoir rendre compte. Vouloir travailler en équipe et collaborer. Ne pas craindre le travail en hauteur et en extérieur, nécessité de porter des EPI adaptés (harnais...). Travail physique, en extérieur, en hauteur et sur échafaudages.

Savoir lire des consignes simples, savoir compter (Opérations de base : + - / x). La compréhension du français est un préalable, mais niveau minimum demandé (Compréhension de consignes, verbes et gestes simples...).

Bonne condition physique.

METIER

Travail en équipe. Le **couvreur / zingueur** est le **spécialiste de la construction** et de la réfection des toits. Il en assure **l'étanchéité**. Il pose et fixe des accessoires et des éléments connexes (litesaux, ardoises, tuiles, zinc, chéneaux ...). Il met en place les échafaudages ainsi que les dispositifs de sécurité. Vérification de l'étanchéité du toit. Le couvreur installe les accessoires permettant d'assurer l'évacuation des eaux de pluie.

OPERATIONS LIEES A L'EXERCICE DU METIER

- Être en lien permanent avec le responsable hiérarchique – chef d'équipe ou chef de chantier
- **Comprendre des consignes simples en français**
- Savoir lire (**Compréhension du vocabulaire technique, nom des matériaux et verbes d'action**)
- Savoir compter et maîtriser les opérations de base (+ - / x ; prise de côtes et de mesure)
- Chargement, déchargement, pose
- **Respect des consignes de sécurité (port des EPI, ...)**
- Respect des procédures et process de montage

GEIQ BTP 42 - 13 rue Camille de Rochetaillée 42 000 SAINT-ETIENNE – 07 86 72 03 17

Courriel : batiscafe.admin@orange.fr - SITE INTERNET : www.batiscafe42.fr

SIREN 499026110 APE 8899B

- Respect et entretien du matériel
- Être garant de la bonne exécution de son travail
- Respect de l'environnement
- Respect des règles de confidentialité

EXPERIENCE et FORMATION

Les débutants dans le métier sont les bienvenus mais une première expérience professionnelle, même dans un autre secteur d'activité, est nécessaire. Toute expérience déjà acquise dans le domaine sera largement valorisée, notamment en termes de rémunération.

MOBILITE

Les différents chantiers se situent dans l'agglomération Stéphanoise, lyonnaise et roannaise. Les grands déplacements sont rares. **Être titulaire du permis B est un plus, même sans véhicule personnel.**

DESCRIPTIF DE LA MISSION

Les entreprises réalisent des travaux de couverture /zinguerie. L'apprenant sera sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un chef de chantier et/ou d'un conducteur de travaux. Il bénéficiera d'un double tutorat : encadrement par un tuteur professionnel en entreprise et encadrement par un tuteur socio professionnel représenté par un chargé d'accompagnement du GEIQ BTP 42. Le salarié en alternance évoluera au sein des différentes équipes en place. **Prise de poste : entre le 1/06 et le 14/06/2021).**

LIEU de FORMATION

La Maison de Saint-Etienne des COMPAGNONS DU DEVOIR, 34 rue Raoul Follereau - 42350 LA TALAUDIERE → 482 heures (14 semaines) en alternance.

REMUNERATION

Pendant le contrat en alternance, de 80% à 100% du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) pour 151.67 heures/mois + heures supplémentaires majorées + primes de repas (10.15€/jour). Les rémunérations varient donc **de 1 200€ nets à 1 600€ nets.**

GEIQ BTP 42 - 13 rue Camille de Rochetaillée 42 000 SAINT-ETIENNE – 07 86 72 03 17
Courriel : batiscafe.admin@orange.fr - SITE INTERNET : www.batiscafe42.fr

SIREN 499026110 APE 8899B